Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261116-2026_1116_116-DE

Melesse
Notre ville

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
# 16 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize novembre à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

**Date de convocation : 10 novembre 2026**
**Nombre de membres en exercice : 29**
**Nombre de membres présents : 27** [Quorum atteint (15)]
**Nombre de votants : 29**

**PRÉSENTS** : M. Yves FÉREY - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD (arrivée à 19h14) - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - Mme Marina BLONDEL - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - M. Jean-Yves VEILLON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Isabelle LE MARCHAND M. Maël GOUTTEBARGE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Christine LE BAIL-COULANGE.

Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

**POUVOIRS** : Pouvoir de Mme Isabelle LE MARCHAND à M. Yves FÉREY
Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET

**OBJET : 2026/1116/116 : CULTURE : CONVENTIONS DE PRÊT D'OUTILS D'ANIMATION.**

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20261116-2026_1116_116-DE

**Vu** le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
**Vu** l'avis de la commission vie associative et patrimoine en date du 3 novembre 2026,

Madame Guylène GAPIHAN-LORET, adjointe au Maire en charge de la vie associative et du patrimoine, présente le rapport suivant :

Le service Médiathèque dispose d'outils d'animation utilisés par les agents dans le cadre d'actions culturelles. Ces outils peuvent être prêtés à d'autres établissements - une démarche visant ainsi un partage et une mutualisation de ces supports d'animation.

Une convention peut être mise en place dans le cadre d'un prêt d'outil d'animation. Il s'agit d'un contrat écrit qui encadre la mise à disposition temporaire de matériel ou de support pédagogique/culturel (valises pédagogiques, jeux, instruments, exposition, tapis de lecture, ...) entre un organisme prêteur et une structure emprunteuse.

Il s'agit de définir l'outil d'animation concerné, d'indiquer les droits et devoirs des deux parties en présence et de préciser les modalités pratiques.

Deux outils d'animation sont concernés :
- l'exposition « Moi et les autres » composée de 13 panneaux et accompagnés de 12 ouvrages de littérature jeunesse,
- l'exposition « L'odyssée des graines » composée de quatre roll-up auto-portant et accompagnée de jeux.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité (29 voix sur 29) des membres présents et de ceux engageant leur pouvoir,
- valident le projet des deux conventions de prêt d'outils d'animation, l'une relative à l'exposition « Moi et les autres », l'autre à la grainothèque intitulée « L'odyssée des graines », annexées à la présente délibération,
- autorisent Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions ou tout document y afférent.

**Pour copie conforme,**

**Le Maire,**
**M. Yves FÉREY**

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**La secrétaire de séance,**
**Mme Christine LE BAIL-COULANGE**

MAIRIE DE MELESSE
Ille-et-Vilaine - 35520
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE